

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 1

Artikel: Un livre de raison jurassien : [suite]
Autor: Henrioud, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

meint la pompa d'on poai qu'est dégrenâie, et n'iarai pas moian dè la démontâ et ni dè vouedi dè l'edhie dein lo borné po la remettre ein état ; ne sarai pequa bouna què po lo pâys dâi derbons, kâ l'est assebin lo soclio que fâ, qu'on pâo peinsâ, repeinsa, combinâ, enfin quiet ! que no fâ vivrâ, et se lo soclio manquâvè, lè z'idées, la cabosse, la bétanie, tot cein prevolerâi frou coumeint on revolâi dè bise, et tot sarai de : sarai la moo.

Faut don, tandi lo né et tandi qu'on doo, que tot cein sâi mantenu, et l'est porquie lo soclio va adé ; mâ quand on s'indoo, c'est coumeint s'en verivâ folliet, kâ on ne repeinsè pequa a cein qu'on ruminâve, et vouaïquie que no seimbiâ qu'on est reveilli et qu'on sè trâove la maiti dao teimps on ne sâ iô, et que sè passâ dâi z'affrês jô lo diablio ne vai gotta.

C'est lo rôvo.

Ora, qu'ein est-te dè clliâo rôvo ?

Lé z'ons crayont que cein vâo arrevâ, et dâi z'autro diont que n'ia pas on mot de veré. Portant, dâi iadzo que y'a, et suivant cein qu'on rôvè, on pâo s'ons est asse malin quâ Caboton, ein teri on bon parti.

Caboton étai on coo qu'amavâ gailla lo tabâ. Ne nicliavâ pas ; ma chiquâve tant mé et tourdzivâ tant que l'avâi de quiet fourra dein son chetse-moqua ; mâ lo diablio c'est que manquâve soveint de braza po atsetâ on paquet.

On dzo que l'étai z'u per tsi lo syndiquo, lo syndiquo lâi fâ :

— Eh bin, Caboton, que dis-tou dè bon ?

— Ye dio, repond lo gaillâ, qui yé rôvâ sta né passâ que vo me bailliva on paquiet dè tabâ et la syndiqua on paquet dè cigarrès po la de-meindze, et cein m'a fô tot dzoiaô.

— Ah ! te crâi don dî rôvo ? T'es onco on rudo dadou. Ne sâtou pas que lè rôvo c'est to lo contré de cein qu'âfrrevè ?

— Ah ! c'est tot lo contréro ! Adon lè vo que m'voliâi bailli lè cigarrès et la syndiqua lo paquiet dè tabâ ? Y'amo atant.

Et lo malin dè cè tsanero dè Caboton fe que l'peut cein que desirâvont.

X.

Au seuil de l'éternité. — Le père "", un mendiant bien connu, était en tournée en pays catholique. Il tombe dans la rue, frappé de congestion. On le relève et on le transporte à l'hôpital, où il est très entouré. Mais comme son état empirait, la sœur qui le veillait à son chevet et qui attendait son dernier moment, avait placé sur le lit un crucifix en argent.

Le moribond, en sentant la pesanteur de l'objet, ouvre les yeux et dit à la sœur :

— Est-il en argent massif ?

P.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Veillées de chasseurs

III

S'estimant amplement renseignés, les chasseurs reprirent leur route, quand, au bout de quelques instants, le capitaine Oscar commanda *halte !* d'une voix qui souleva un nuage de sable en avant de la colonne. Tout le monde s'arrêta comme un seul homme.

— Je voudrais savoir, dit alors Oscar, où nous mène le Penn-Zef, en qui je n'ai pas plus de confiance qu'il ne faut. Nous avançons contre toutes les règles de la « stratégique » sans avoir envoyé d'éclaireurs sur nos flancs, de telle sorte que du haut des collines, à droite ou à gauche, nous pourrions être attaqués avant d'avoir épaulé nos carabines. Sortons de cette gorge et grimpons sur ce mamelon devant nous.

Penn-Zef, à qui fut traduite la pensée du capitaine, déclara qu'il n'y avait *macache* danger dans la gorge, mais qu'il conduirait volontiers la colonne sur le mamelon si elle y tenait *besef*. Et alors toute la petite troupe de se diriger vers

le point en question. Cette éminence dominait un plateau où d'autres élévations sablonneuses ondulaient à perte de vue comme les flots de la mer. Après deux ou trois heures de marche qui firent croire aux chasseurs qu'ils cheminaient sur place, tant les dunes de sable se ressemblaient, Penn-Zef fit entendre une sorte de sifflement et se jeta à plat ventre en faisant signe à la Bande noire de l'imiter.

On était arrivé, d'après lui, à un poste éminemment propre pour l'affût. Il n'y avait qu'à ne plus bouger et à attendre les événements. Cependant six heures, six mortelles heures d'inaction se passèrent sans qu'on eût vu se lever seulement la queue d'un chacal. La Bande noire commençait à la trouver mauvaise, *besef* mauvaise. A l'horizon, le disque orange du soleil tombait rapidement dans l'océan de sable ; bientôt la nuit serait là ; allait-on la passer à la belle étoile ? Penn-Zef s'enroula dans son manteau blanc et se mit à ronfler. Force fut à la Bande noire d'essayer d'en faire autant, ce qui ne lui réussit qu'à moitié, la couche manquant de confortable, et les bouteilles emportées dans les sacs étant plutôt rares.

L'aube vint et toujours pas de gibier. On passa encore la matinée dans une vaine attente.

— Nom d'un pot de colle ! s'écria Pache, en s'adressant à Penn-Zef, je te fiche une charge de grenade dans le derrière, sauf le respect que je te dois, si d'ici à cinq minutes tu ne nous a pas fait tirer une hyène, un chat sauvage, un rat, un lézard, n'importe quoi ! A moins de manquer leur train, puis leur navire, ces messieurs doivent ficher le camp dans deux heures.

Penn-Zef poussa un espèce de cri d'oiseau et, se faisant un abat-jour de la main, montra à trois cent vingt-cinq mètres un point noir qui semblait bouger.

— Est-ce un lion ? demanda le Véridique. Si c'en est un, laissez-moi l'honneur de le combattre seul à seul.

— Macache lion, répondit Penn-Zef ; panthère *besef*, *besef*.

La Bande noire comprit qu'elle se trouvait en présence d'un groupe nombreux de panthères, ce qui est un fait excessivement rare, attendu que ces carnassiers n'ont guère l'habitude de se promener en jouant à la grande bande.

Penn-Zef exposa encore que, d'après lui, chacun des chasseurs pourrait vraisemblablement avoir sa panthère.

Ce fut Marius qui eut la gloire de tirer le premier, non sans une petite pointe d'émotion assez compréhensible. Le léger nuage de fumée dissipé, on vit que la bête sur laquelle il avait lâché son coup avait disparu et qu'une autre se montrait un peu à gauche. Puis ce fut le tour du Scaphandrier des Marais, puis des Lutteurs champions, du Véridique, de Pache, et, à chaque nouveau coup, on voyait s'éclipser un point mouvant et en surgir un autre tout à côté. La Bande noire tirait ainsi aussi commodément que les sociétaires des Armes de guerre, le dimanche matin, sur les cibles de la Pontaise.

— Quel diable de true est-ce là ? murmuraient Oscar, dont le tour vint le dernier. Il épaula, vise et fit feu. Et de nouveau à trois cent vingt-cinq mètres, le même jeu de se répéter... « Ah ! sacré b... de c... de Penn-Zef ! rugit-il, tu nous montes un vaste bateau !

— Macache bateau, Sidi Oscar.

— Parfaitement, un sale bateau, comme la sale frimousse... Avant de tirer j'avais retiré la balle de ma cartouche et la panthère est quand même tombée. Explique-nous la farce, avant qu'on te fasse passer l'envie de renouveler semblable plaisanterie, fumiste de Penn-Zef... A genoux, misérable, fais ta prière !

La Bande noire entoure le misérable et fait le simulacre de le fusiller.

Alors, tout tremblant, Penn-Zef se découvre et dans un français correct, avec un accent bien connu, prononce ces paroles mémorables :

— Compatriotes, vous n'assassinerez pas un des vôtres perdu sur la terre étrangère, je suis de Lausanne et m'appelle Pénévrey. Mon métier — qui me vaut souvent de cruelles avanies, comme en ce moment — mon métier est de fournir de grand gibier les nemrods d'Europe qui tiennent absolument à canarder les fauves. Malheureusement, les fauves en ce pays-ci, ça n'existe plus. Force m'est donc de m'arranger en conséquence. J'ai fait monter deux panthères empailées sur des espèces de pivots, et deux Arabes, mes domestiques, font la manœuvre que vous avez pu voir, chaque fois que j'amène des étrangers par ici. Leur grand souci est de faire disparaître le préteudo gibier juste au moment où le coup part, afin que les balles ne l'endommagent pas, et je dois avouer qu'ils sont fort habiles à ce jeu-là, ce sont de merveilleux cibars. A côté de cette installation se trouve une provision de peaux de panthères pour les amateurs qui désirent rapporter un petit souvenir de l'Atlas : ça fait toujours plaisir aux dames... Maintenant chers compatriotes, je vous ai tout avoué, tuez-moi si vous voulez.

Mais Pénévrey avait conté son histoire si gentiment qu'aucun des membres de la Bande noire n'aurait eu le courage de commettre ce forfait, et comme le temps pressait, ils envoyèrent leur impayable compatriote leur chercher une peau de panthère pour chacun d'eux. Pénévrey, accompagné de deux fils du désert, renvient bientôt avec une cargaison de fourrures.

Et voilà comment, quelques jours plus tard, les femmes des chasseurs furent gratifiées chacune d'une peau de panthère.

— Mais, fit l'une d'elle à son mari, tu me dis que c'est la robe de la bête que tu as abattue dans l'Atlas au prix de mille dangers, et je vois qu'elle porte à la queue la marque, « *Au Léopard*, Galeries du Commerce, Lausanne ».

— Il y aura eu une confusion dans les envois, je vais mettre la chose au clair, ma chérie.

Le chasseur prend ses jambes à son cou, vole chez le pelletier et lui demande s'il aurait au nombre de ses clients un nommé Penn-Zef.

— Penn-Zef, répond le marchand, sans doute, c'est même l'homme avec qui je fais le plus d'affaires. Penn-Zef d'Aïn-Sefra, parbleu ! Il m'achète toutes les peaux de panthères que je reçois d'Abyssinie, ce qui m'a toujours paru un peu drôle, entre nous.

Ainsi ce brave Pénévrey, tout malin qu'il était, n'avait oublié qu'un point : effacer la marque du marchand.

La Bande noire jura de ne plus retourner dans l'Atlas.

V. F.

Qui l'eût cru ? — Une jeune fille se présente chez une dame qui demande une cuisinière.

— Où avez-vous servi en dernier lieu ? questionne celle-ci.

— Chez un aveugle, madame.

— Et pourquoi l'avez-vous quitté ?

— Parce qu'il était trop regardant.

UN LIVRE DE RAISON JURASSIEN¹

II

Voici la suite du *Livre de raison* de la famille Martignier, à Vaulion.

Ce qu'estant fait, S. S. B. (Sa Seigneurie bailliale) nommée Jacob Stettler, a fait une égance répartition des graines, ordonnant à chaque personne demy quarteron par semaine pour leur entretien jusques à la moisson ; ce qu'ils pouvaient avoir de plus, on les obligeoit à le vendre à ceux qui n'en avaient pas et pour l'avoir lon leur fesait des billets qui ordonnaient de le livrer. Et, à Vaulion, il s'en est encore trouvé environ douze sacs après l'égance faite, dont S. S. B. se réservait d'envoyer acheter à des personnes des autres villages où il n'y en avait pas, et deffense a été faite dans

¹ Une erreur typographique a été commise dans le titre du premier article ; on a imprimé : *Livre de Maisons*, pour « *Livre de Raison* ». Nos lecteurs auront d'eux-mêmes fait la correction.

tout le pays de vendre ny débiter ses graines que par commandement qui leur était fait par des billets du secrétaire de commune ou de S. S. B., de manière que le marché de Romainmôtier et celui d'Orbe ont été dépourvu de graine tout à fait, excepté quelquefois à Orbe, où il y en avait cinq ou six quaterons pour un marché, ce qui a causé la famine et misère si grande qu'on en a jamais eu de semblable et l'on ne trouvoit pas des graines pour de l'argent, et la cherté s'est faite plus grande, en Bourgogne et autres pays que à celuy cy.

1713, 27 mars. Mention de la mort de Pierre Michot, « mon beau-père », enseveli le 28 mars.

1716. L'hiver de la présente année a été le plus long, le plus rude et violent que de temps ou de mémoire d'hommes qui vivent à présent on en a pas vu un semblable tant par la rigueur du froid que par la prodigieuse quantité de neige qu'il est tombé, et cela commença quelques jours après le jour de l'an et le 9^e de janvier il tomba beaucoup de neige et durant la nuit un vent se leva et souffla si rudement qu'ayant rempli de neige les chemins à la hauteur des hayes, et les enfants de *Simeon Goy*, Jean-François et Siméon, venant pendant la nuit du moulin de Croy, trouvèrent les chemins si embarrasés et qu'ayant eu tant de peine de monter jusques-icy au champ du Sentier qu'il n'en pouvoit presque plus et croyant trouver mieux passèrent autre, mais étant à l'endroit de la maison des planches eux étant si fatigués et leur cavalle tombant de lassitude, le chemin tout comblé de neige glissait en bas, furent contraints de rebrousser chemin et revenir icy en la maison environ la minuit demander à se loger, qui estoit le soir du jeudy; le vent de bize continuant tout le jour avec une froidure épouvantable tout le vendredi, que quoy que leurs gens en fussent en peine, ne purent sortir de leur maison de *Combataupin* où ils habitoit pour les venir chercher. Le samedy après mydy leur père y vint avec grande peine et fatigué. Le dimanche, M. le ministre *Genevois*? ne put venir prêcher à Vaulion, et il n'y eut point ce jour seulement trois personnes des plus robustes descendirent à grand peine à Romainmôtier; la commune ayant travaillé à ouvrir les chemins, ne purent venir à bout de les faire pour emmener la cavalle que le mardi à midi, l'ayant icy gardée cinq jours, de quoy l'ayant légèrement payé la dépense. Dans tout le pays, mesme aux pays étrangers, il y a eu une si prodigieuse quantité de neige qu'on ait jamais vue, tellement que dans plusieurs endroits il en fallait oster jusques à 10 et même jusques à 15 pieds de profondeur. Et ceste tant grande quantité de neige a accablé plusieurs maisons, brisé les bois et haye et causé plusieurs dommages, ce qui a causé que les semaines ont été fort tardives et le 24^e de may l'on en voit encore depuis la maison des restes en plusieurs endroits. Dans des villages ils ont demeuré des semaines entières en commune à ouvrir les chemins.

1718. L'année 1718, il a fait une si grande sécheresse depuis le mois de juillet jusques au mois de octobre, tellement que l'on ne pouvoit avoir de l'eau pour abrever le bétail ny pour boire en plusieurs endroits qu'on ne l'apportat de fort loin. Pendant le mois daout plusieurs troupeaux de vaches sont descendues des montagnes pour n'avoir point d'eau pour boire; dans la Bourgogne, à l'endroit de la Vallée et aux montagnes du costé des Bioux, il les fallait mener abreuver au lac de la Vallée et dans la Bourgogne, dans des villages leurs fontaines et citernes avaient manqué. Il fallait charrer l'eau de fort loin, tellement qu'ils ne pouvoient presque faire autre chose que après leur bestail. Le moulin de Vaulion ne pouvoit aussi moudre faute d'eau tellement que par l'espace de quatre ou cinq mois le meunier n'a pu recouvrir pour payer la cense. Enfin, la sécheresse a été tant extrême que de mémoire des plus anciens on en a vue de semblable. Nostre fontaine n'a pu se remettre dans son cours et force ordinaire jusques au mois de janvier de l'année 1719.

Et la présente année 1718, le vin se vend 8 sols, très excellent, le froment 12-13 batz le quarteron, l'orge 7 et 7 1/2, l'avoina 4. A cause de ceste sécheresse et chaleur tant grande, les vins et graines ont été fort bons, et dans les montagnes on a achevé de moissonner au mois d'août.

1719. L'année 1719 a été encore plus sèche. Depuis le mois de mars jusques au mois de septembre, la terre n'a point trempé. La sécheresse a été si extrême que les graines ont été si chétives et

petites qu'en des pauvres lieux et esserts dans des on n'a recueilli autant qu'on y avait semé. L'eau du Nozon n'a pas passé par le champ du Sentier de cinq mois, à la réserve de deux ou trois fois au mois d'août, tellement que dans ce pays et dans tous ceux dont on a eu nouvelles, les rivières ont été si basses que de mémoire d'homme vivant on aie vu. Il fallait acheter l'eau en des endroits, les pacquiers et campagnes ont été presque tout l'esté sans herbes et le bestail mourrait de faim et de soif, ce qui a causé une si chétive récolte que le bestail a été à si bas prix qu'on donnait de belles vaches pour quatre ou cinq écus blancs¹, et à cause de la pauvreté et peu d'herbe le bestail estoit en pauvre estat et maigre, qu'on donnait des vieilles vaches pour 12, 15, 18, 20 florins, et les chevaux à si bas prix qu'on ait jamais vu. On donnait de belles cavales pour 6, 7 ou 8 écus blancs. On a été obligé de vendre le bétail et le réduire, les uns à la moitié, les autres au tiers de ce qu'ils avaient accoustumé d'en yverner; mais par la bénédiction de Dieu, les vignes ont été si belles et l'on a fait une si grande quantité de vin qu'on ait jamais vu faire. La fusterie a été si haut prix qu'on a vendu jusqu'à 25 florins la fuste, elle coûtaut autant qu'on pouvoit les vendre pleines de vin. On le vend à Vaulion et à Romainmôtier 4 sols le pot, de très bon et excellent vin, ce qui a causé que les graines ne sont pas venues à si haut prix qu'on prétendait, car sans cela le froment seroit monté à plus d'un écu blanc le quarteron et les autres graines aussi, selon leur qualité aussi à ce prix, tellement que quoy qu'elles fussent dèsja renchéries, elles diminuient de prix après Noël 1720.

1721. L'hiver de la présente année a été assez rude jusqu'au 24 février 1720 que j'escris...

1727, 10 janvier. Michel Martignier, mon fils, est parti aujourd'hui pour aller en Hollande, au service de leurs hautes puissances, dans la compagnie de Mons^{le} le capitaine Bergier, de Lausanne, et se sont engagés avec lui Daniel fils du sieur Isaac Raymond; David feu David Raymond, son cousin; J. Pierre, feu Abraham Martignier et François, fils de Abraham Michot. Dieu les veuille conduire par son Saint-Esprit, amen.

1727, 7 janvier. Par ordre de leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs et supérieurs, on a publié un jour de feste, de prières et d'actions de grâces à Dieu, qui a été célébré le septième du présent mois de janvier par deux presches; comme cela se devoit faire dans toutes les églises, au premier presche, toutes les personnes admises à la communion ont communié. Et cela en l'honneur de l'heureuse réformation de la religion faicté à Berne il y a deux siècles aujourd'hui.

7^e de janvier 1728.

1730. Le 15^e, 16^e et 17^e octobre il est arrivé une chose très remarquable et extraordinaire. Les jours susdits il tomba une même pluie et un brouillard fort épais et froid qui faisait geler la pluie sur la feuille des arbres qui les gelat pendant les dits trois jours et suivants formé de gros glaçons aux feuilles qui étoient encore aux arbres qui étaient chargés des dits glaçons à chaque feuille aussi comme des œufs de poules, qui par leur poix ou pesanteur ont fait plier les dits arbres dont plusieurs ont été esbranclés, rompus les uns déracinés, tant que cela a causé un grand dommage et tel que de la vie des plus anciens qui vivent à présent l'on n'a pas vu une semblable chose... Dieu nous préserve pour l'advenir d'un semblable temps qui a causé grand dommage. Ainsi soit-il.

1734, 19 mai. Est arrivé par la Providence divine un temps et tempête des plus rudes et extraordinaire que les hommes vivants ayant mémoire d'avoir jamais vu, de tonnerre, grêle et pluie en si grande abondance que dans le village de Vaulion il y a eu quantité de maisons remplies d'eau dans l'espace de demy heure, les ruisseaux si fort débordés que tout le monde étoit en allarme pour penser préserver leurs maisons des eaux, mais nonobstant leur diligence, une partie des maisons de Vaulion ont été fort endommagées par l'eau qui y est entrée, qui a emmené plusieurs ustensiles et victuailles...

1734, 30 septembre. Décès d'égrège Pierre-Aaron Martignier, à l'âge d'environ 73 ans, et ayant eu une attaque d'apoplexie qui l'a retenu alité 15 mois.

1747, 3 août. Naissance de Daniel-Samuel Martignier, fils premier né d'Abram-Tobie Martignier et

de Rose-Marguerie, fille de feu Daniel Guignard, baptisé à Romainmôtier le 12 août.

M. l'asseur Grobey a fait à cette occasion un beau repas chez lui à ses frais pour le baptisé, auquel j'ay eu l'honneur d'avoir part avec M. le ministre et tout le compéage. Ma femme a reçu pour étrenne pour son enfant deux demy louis, l'un neuf, valant 20 florins, l'autre vieux, valant 15 florins 7 sols 6 deniers, outre les présents en vin et victuailles. Lesquelles étreines j'ay destiné à payer une Bible de l'impression de Bienne que j'ay acheté pour 17 florins 6 sols, laquelle j'ay fait ferrer et garnir de jaune par David Maire, auquel j'ay payé 6 florins, laquelle appartiendra à notre dit fils. Dieu veuille lui faire la grace d'en faire un bon usage. Plus acheté des dites étreines un échauffet en février 1749, lequel a coûté 8 florins 3 sols.

MARC HENRIOD.

TOUT VA BIEN !

Le directeur d'un important établissement du canton a reçu d'une de ses employées, qui a dû le quitter pour rentrer dans sa famille, fixée à la campagne, une lettre lui annonçant qu'elle était arrivée à bon port.

Cette lettre débute ainsi :

« Vénéré Monsieur. — Comment va votre santé depuis que je vous ai quitté; quand à moi je suis très bien arrivée à la maison. La vache au cousin Pierre a fait le veau aujourd'hui, à 2 heures du matin et je me suis un peu aidée... »

Au bain. — Le domestique d'un établissement de bains se rend un matin vers son patron et lui dit d'un air soucieux :

— Jamais je ne pourrai baigner cette dame, Monsieur le docteur, elle est trop pesante.

— Allons donc, un fort gaillard comme toi, Ne me dis pas des bêtises et fais ta besogne.

— Mais, Monsieur le docteur, quand je vous dis que je ne puis pas... L'avez-vous vue?... Elle pèse plus de 300 livres!...

— Elle pèsera ce qu'elle voudra; elle est venue ici pour se baigner et, fort comme tu l'es, tu dois pouvoir la baigner.

— J'ai déjà essayé, mais je n'ai jamais pu.

— Tu m'embêtes, fait le patron, impatienté, Fais deux voyages, si tu veux.

LA TOURNE QUI LANGUE

Je me souviens — il y a longtemps de cela — avoir entendu un économiste célèbre, brillant orateur, Pascal Duprat, répéter trois fois de suite : « La France était signolée » pour « La France était sillonnée ».

Les prédateurs sont particulièrement exposés à des accidents de ce genre; il suffit de la moindre distraction pour que la langue tourne, ou fourche.

Un proposant faisant une lecture biblique à la cathédrale de Lausanne annonce qu'il lirait un fragment d'une épître de « Pôtre à Paul », au lieu de « Paul, apôtre ».

On m'a raconté qu'un pasteur annonçant son texte : « C'est à moi qu'appartient la vengeance » lut : « C'est à moi qu'appartient la vendange ». Ce digne ecclésiastique étant en procès pour une vigne, ce lapsus linguae causa une douce hilarité parmi ses auditeurs. — X.

Grand Théâtre. — Mardi 8 courant, à 8 heures du soir, représentation extraordinaire par les meilleurs artistes de la troupe de comédie de Genève : *Primerose*.

Théâtre de la Comédie (Kursaal). — Ce soir samedi et dimain soir dimanche, le grand succès : *Où est le chameau?* — Demain dimanche en matinée, pour les familles, *La Cagnotte*. — Mardi soir *Notre jeunesse* et vendredi soir, *La princesse Georges*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS

¹ Un écu blanc égale 30 batz, soit 4 fr. 50.